

Le Giraldien

Votre bulletin d'information communal
N°35 – été 2025



Photo prise début juillet

*Mairie de Giroux
8, route de Graçay
36 150 Giroux*

Téléphone : 02.54.49.73.82

Mail : mairie.giroux@wanadoo.fr

Site : <https://www.mairie-giroux.fr> et application IntraMuros

*Horaires : lundi et mercredi de 13h30 à 17h30,
jeudi de 8h à 12h et vendredi de 13h30 à 16h30*

Mot du Maire

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau bulletin de l'été.

Nous comptons sur vous pour respecter les consignes pour entretenir au mieux les abords afin d'éviter tout risque de nuisance mais surtout de risque de propagation en cas d'incendie.

Vous trouverez dans ce bulletin les règles concernant l'entretien des haies.

Le plan d'alerte canicule est activé, aussi, en cas de fortes chaleurs pensez à vous protéger.

Pensez à télécharger l'application IntraMuros pour être informé en temps réel de toutes les diffusions de la commune, de la préfecture concernant l'usage de l'eau et les préconisations en cas de forte chaleur.

Nous vous souhaitons un agréable été et de bonnes vacances à tous.

&&&&&&

Information de la Gendarmerie Nationale :

Si vous remarquez quelque chose d'inhabituel, n'hésitez pas à prendre contact avec la gendarmerie.

Communauté de brigade d'Issoudun

24, avenue Jean Bonnefont

36100 Issoudun

Cob.issoudun@gendarmerie.interieur.gouv.fr

au 02.54.03.53.20 7j/7 – 24h/24



Vous vous absentez ?

Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES :**
faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



Le site de l'étang

La pêche est ouverte tous les jours jusqu'au dimanche 2 novembre 2025
Les cartes sont en vente au bord de l'étang.



Les prochaines pêches de nuit sont prévues les :

- 25 juillet
- 8 août
- 22 août
- 12 septembre
- 26 septembre
- 10 octobre
- 24 octobre

Cette année, en plus de la couvée habituelle de cygnes, nous avons pu observer la présence d'oies sauvages.

Cette photo a été prise à la mi-juin lors de l'apprentissage du vol.

Les oies sont maintenant parties.



Infos pratiques

Feux :

Il est rappelé à tous les habitants que **tous les feux sont interdits** en cette période de l'année.

Entretien des abords :

L'entretien de tous les abords des propriétés donnant sur les voies communales est à la charge des particuliers et non à la charge de la commune.

Il vous est demandé également d'entretenir tous vos terrains afin d'éviter que chardons et ronces ne gagnent chez les riverains et la propagation des incendies.

Implantation de haie : Que dit la réglementation ?

La haie (ou arbre) ne doit pas surplomber la propriété voisine et doit respecter :

- Retrait de 50 cm pour haie < à 2 m
- Retrait de 2 m pour haie > à 2 m

Poubelle et déchetterie :

Depuis le 1^{er} janvier 2024 les consignes de tri sont les mêmes sur toute la France. Si vous avez un doute, vous pouvez consulter le site :

<http://www.sictom-cb.fr/>

Le ramassage des poubelles (sacs noirs et jaunes) est fait tous les mercredis. Le camion peut passer dès 5h du matin. Aussi, nous vous conseillons de mettre vos poubelles la veille.

Des containers à verre sont à votre disposition à la sortie du village, route de l'étang et sur le parking de l'étang.

Tout encombrant doit être emporté obligatoirement à la déchetterie de Vatan.

Horaires été 2025 jusqu'au 31 août :
7h – 12h et 12h30 – 14h30

Tout dépôt sauvage sera sanctionné après dépôt de plainte en gendarmerie.

Bruits et nuisances :

Petit rappel sur les horaires à respecter concernant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, ...) ainsi que la musique ou tout engin mécanique :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Défibrillateur :

Un défibrillateur est installé sur le site de l'étang, à gauche de l'entrée principale de la salle des fêtes.

En cas de besoin appeler le :

- **112 : Urgences**
- **15 : SAMU**
- **18 : Pompiers**

Inscriptions sur la liste électorale :

En mars 2026 auront lieu les élections municipales. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire disponible en mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Mise à jour des informations concernant votre habitation :

Suite à la réunion de la commission des impôts locaux en présence des agents de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) de mars 2025, il a été constaté que des travaux de modification de la surface habitable ont été effectués sans être déclarés. Nous vous rappelons que toute modification dans votre logement doit être déclarée en mairie.

Si vous n'êtes pas à jour, il vous est conseillé de remplir le document Cerfa n° 6650 disponible sur le site internet : impots.gouv.fr ou en mairie et de l'envoyer au service des impôts fonciers.

Une mise à jour de votre logement sera faite.

Repas des Aînés du 12 janvier



Le 12 janvier, les Aînés de la commune étaient conviés à la salle des fêtes pour le repas annuel servi par les conseillers. Moment de partage et de convivialité.

Mme Métivier et M Cailloux étaient les doyens de la journée et ont reçu une fleur chacun.

L'après-midi tous les Giraldiens étaient invités à partager la galette des rois.



Remise de la médaille du travail à François Richard



A l'occasion de la journée du 14 juin, François Richard a reçu la médaille du travail pour ses 30 années passées dans la commune.

Après un rappel de sa carrière, la médaille échelon vermeil lui a été remise. Un panier garni et un bon d'achat lui ont été offerts au nom de la municipalité.

Association Giroux Loisirs

Marche du 17 mars :

Cette année, le froid et la neige ont découragé les randonneurs. Nous espérons une météo plus clémente l'année prochaine.



Barbecue du 14 juin :

Une quarantaine de Giraldiens s'est retrouvée le 14 juin pour la journée barbecue de la commune, à l'ombre des tilleuls sur la place. La journée a été l'occasion de faire la connaissance de nouveaux habitants et de partager un bon moment de convivialité.

Après le repas du midi, des jeux de société ont été proposés.

La journée s'est terminée par la fromagée.



Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur.

Animations à venir :

- **Brocante** : Dimanche 31 août



Installation au fil des arrivées à partir de 7h

1€ le ml

Restauration sur place

Venez nombreux.

- **Activité jeux** : Le mercredi, tous les quinze jours



A la salle de la mairie

Ouvert à tous

Reprise en septembre

Pour tous renseignements contacter M. ANDRIEUX au 06 78 99 28 98

Concours de confitures et Téléthron :



Nous vous donnons rendez-vous le 7 décembre pour le concours de confiture annuel autour d'un petit déjeuner.

Prix : 2€ par personne au profit du Téléthron

&&&&&&&

Commémoration du 11 novembre :

Défilé à partir de 10h30 jusqu'au monument aux morts

Dépôt de gerbe

Vin d'honneur à la salle de la mairie



Plan canicule



Le plan canicule est activé depuis le 1^{er} juin.

Nous vous recommandons de vous protéger si nous avons de grosses chaleurs.

Si vous avez besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie ou appeler le 15.

Communauté de communes

Tel : 02 54 49 77 07

accueil@cc-champagne-boischauts.fr

<https://www.cc-champagne-boischauts.fr>

Ecole : Rentrée le 1er septembre

Les inscriptions aux services (restauration scolaire, accueil périscolaire et extrascolaire) se font via **le portail famille** accessible sur l'application Intramuros ou via le site de la CCCB.

Transports scolaires :

L'inscription aux transports scolaires se fait en ligne sur le site du Conseil Régional Centre Val de Loire :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

Piscine :

Horaires du 5 juillet au 31 août :

Tous les jours : 11h -13h

14h30 -19h

Contact : 02.54.49.76.25



Tarifs 2025 pour les habitants de la CCCB (sur justificatif)

Enfants : Jusqu'à 5 ans Gratuit Adultes : (à partir de 12 ans) 3.25€

De 6 à 11 ans 2.65€

Entrée journée 5€

Carte 10 bains 19€

Carte 10 bains 28€

Bain de soleil gratuit

Cours de natation : à partir du 5 juillet de 12h à 13h (forfait 12 leçons : 170€)

AquaGym : à partir du 5 juillet de 10h à 11h et de 19h à 20h les lundi
mercredi et vendredi

Aquabike : à partir du 5 juillet de 11h à 12h et de 20h à 21h les lundi
mercredi et vendredi

Inscriptions sur <https://www.natation36.fr> ou sur place

Médiathèques de Vatan et de St Valentin :



Office de tourisme des Champs d'Amour de Vatan :

Tél : 02 54 49 71 69

Site : <https://www.champsdamourenberry.com/>

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

&&&&&&&&

La mairie sera fermée du 26 juillet au 10 août.

En cas de besoin, veuillez-vous adresser au Maire ou à l'Adjoint :

Mme SAUGET Nicole : 06.88.67.26.83

M PICAUD Philippe : 06.62.81.70.78

Imprimé par nos soins